

Tournoi de l'UFOA-B :
Dur
apprentissage,
les Eperviers
dames
encaissent 14
buts en 2 matches



A propos de la sortie médiatique de Mgr Kpodzro : **L'ancien PM de la transition Me Koffigoh écrit**

« Je ne sais donc pas où Monseigneur Kpodzro a trouvé cette conversation que je déments catégoriquement. Étant catholique, il ne me viendrait jamais à l'idée de traiter un évêque de menteur. Je suis trop bien élevé pour ça ... »

P9



Bihebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0334 du Lundi 19 Février 2018 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

Mes souvenirs de dialogue à l'hôtel 2 février...

Longtemps annoncés, les pourparlers dans le cadre du dialogue politique s'ouvrent ce lundi à l'hôtel 2 février, ce lieu hautement symbolique chargé d'histoire parlant des grands rendez-vous politiques que le Togo a connus ces dernières décennies.

Ce grand immeuble qui culmine la capitale Lomé va accueillir à partir de ce matin les protagonistes de la crise politique que traverse le pays depuis six mois. Aux moins jeunes, ça rappelle des souvenirs celui des années 91 avec la conférence nationale souveraine. L'hôtel 2 février, c'est aussi les accords avec le comité paritaire de suivi des années 99. De cet hôtel aussi a été posé les jalons de l'Accord politique global en 2006 et je n'oublierai jamais cette cérémonie au cours de laquelle des personnalités politiques à tour de rôle ont apposé leur signature au bas d'un document sous le regard du médiateur Blaise Compaoré du Faso. Que de souvenirs à revivre dans ce grand hôtel...

Pendant une dizaine de jours, ils seront 14 selon le code du dialogue qui a fini par faire l'unanimité après plusieurs jours de discussion entre les membres du comité préparatoire, sous la houlette du facilitateur Ghanéen. La liste des participants pourrait s'allonger voilà de quoi faire garder de maigres espoirs aux opposants dociles qui croyaient à un dialogue inclusif... tout dépendra de la volonté des togolais en tout cas. Mais pour commencer chaque bloc devrait constituer une équipe de sept délégués. Le code dit aussi que « l'objectif du présent processus de dialogue est de permettre aux acteurs politiques, eux-mêmes, d'arriver à un accord global sur les questions qui alimentent la crise actuelle dans la paix et la concorde, dans le respect de l'ordre constitutionnel et des institutions de la république bonne chance aux discussions.

Le Directeur de Publication

Le dialogue décolle !



“Dans le respect de l'ordre constitutionnel et des institutions de la République”

P3

**Maquillage des états
financiers :
Les comptes
publics, victimes
de fraudes
fiscales**

P.7

**Diaspora Force de Développement :
Des kits pour soutenir
les jeunes
artisans de
Vakpossito**

P4



CMJN

MICRO à l'envers **Les confrères se prononcent sur un sujet d'actualité**

Ce 19 février prochain s'ouvre le dialogue politique censé apporter une solution à la situation politique confuse depuis le 19 août dernier. Si l'occasion vous était donnée de vous adresser à la classe politique à quelques jours des pourparlers politiques, que diriez-vous ? Trois journalistes se prêtent à l'exercice.

DAOU ALPHONSE, JOURNALISTE RADIO ZEPHYR



Le constat est que l'environnement politique est déjà bien cristallisé mais à quelques jours du dialogue, le souhait de tous les togolais c'est que ce dialogue aboutisse. Il appartient donc aux partis politiques ceux de l'opposition y compris ceux du pouvoir de faire des concessions parce que le togolais a suffisamment souffert de cette situation et il va falloir qu'on arrive cette fois ci à une solution durable. Qu'on fasse les réformes

nécessaires afin de permettre au Togo de pouvoir avancer.

La situation sociopolitique tendue bloque beaucoup de choses, ça impacte négativement l'économie on veut vraiment aller de l'avant, et le message que je tiens à adresser particulièrement à la classe politique à quelques jours de l'ouverture du dialogue, est celui de toujours penser et agir dans l'intérêt du peuple. Bonne chance et que la bonne foi guide chacun.

GHISLAIN BOUKPEZI, DP LE GUIDE

Au-delà de tout, je crois qu'il faut un sursaut patriotique il y a des clivages certes mais il faut que l'intérêt du Togo soit préservé c'est l'essentiel du message que je voudrais bien adresser à ceux qui se retrouveront à ce dialogue le 19 février prochain.

Il faut dépassionner le débat politique et aller vers une forme d'entente, le peuple togolais en a besoin et les hommes politiques doivent songer à cela. Il ne s'agit pas d'aller à ce dialogue avec l'objectif de l'emporter sur un camp ou un autre. Si victoire il doit y avoir, elle doit être celle du Togo. Mon grand souhait



est que les acteurs parviennent à un consensus sur tous les sujets qui seront versés au débat. La finalité serait de parvenir à un texte consensuel pour des réformes constitutionnelle et institutionnelle acceptables pour tous.

GERMAIN POULI, DP TOGOREVEIL



A quelques jours de l'ouverture du dialogue si nous pouvons nous permettre d'adresser un message aux acteurs qui seront invités à ces échanges, ce ne peut qu'être un rappel. Puisque chacun dit agir dans l'intérêt des Togolais, il faut faire en sorte que cet intérêt prévale et que les acteurs de ce dialogue ne perdent pas de vue l'essentiel qui est de s'accorder sur le type de réformes qui peuvent consolider davantage la démocratie togolaise.

Le Gouvernement a fait un grand pas dans ce sens en soumettant depuis le 5 septembre 2017 un projet de révision constitutionnelle qui prend en compte les revendications de l'opposition et qui va même au-delà pour proposer la limitation du mandat aux autres postes électifs. Il faut que chaque partie apporte si nécessaire des contributions pour améliorer ce projet et avoir un texte consensuel qui pourra être soumis aux Togolais lors du prochain référendum.■

Pharmacies de garde à Lomé

Semaine du
19/02/2018 au
26/02/2018



Ste RITA	Rue pavée, Doulassamé - Face Hôtel SANA	22 20 90 16
SANTE	Près de NOPATO	22 21 58 41
CENTRE	46, Rue de la Gare (face SGGG)	22 21 83 30
DEO GRATIAS	Dernière le siège d'ECOBANK Kotokou-Kondji	22 21 83 31
AMESSIAME-BE	Marché de Bè	22 21 49 74
EMMANUEL	Face MIVIP Av. Duisburg Kodjoviakopé	22 21 30 98
MAIRIE	Face Mairie	22 21 26 39
GBOSSIME	Face Marché Gbossimé	22 22 50 50
AVE MARIA	Face ENSF (Ecole Nationale des Sages Femmes), près du CHU Tokoin	22 22 33 01
PROVIDENCE	Bd. Jean Paul II	22 26 66 48
YEM-BLA	258, Av. Akéï face à la Résidence	22 26 76 51
OUSIA POUR LA VIE	Situé sur la route de SOGEA-SATOM, à 100m de l'UNICEF (Hountigomé)	22 61 22 25
LILAS	7, Route de Kégué	22 26 29 59
THERYA	Mangotigomé-Route de la Foire Internationale TOGO 2000 (à 300m de la Foire)	22 61 56 52
UNION	Boulevard Malifakassa, face crèmerie BAMUDAS - BE KPOTA	22 27 71 64
O GRAIN D'OR	Carrefour Zorobar, Grand contournement	22 70 06 90
BETHEL	Rte d'Adidogomé	22 25 23 70
DES ECOLES	Face Lycée Technique Adidogomé et près du CEG, Route de Kpalimé	22 51 75 75
HOSANNA	Carrefour Sagbado-Adidogomé. Axe Sémékonawo	22 51 50 49
NATION	Face ancien Marché TOTSI	22 25 99 65
DELALI	Quartier Agoè-Cacaveli, Face Cour d'Appel	22 25 06 90
VERTE	Face Ecole du Parti Kikamé	22 25 03 26
LAUS DEO	Route de Léo 2000, face clinique Besthesda - quartier Adidoadin	22 25 15 05
ARC-EN-CIEL	Agoè-Télessou, à 50m du Carrefour Margot	22 42 50 00
De La VICTOIRE	Avéjij Wéssomé, voie douane Adidogomé-carrefour Limousine (Après les rails)	22 45 74 92
LA GRÂCE	Près de l'Auberge Sahara avant la Station SUN AGIP Agoè	22 25 91 65
TAKOE	Avant la station CAP ESSO de Zongo (côté opposé)	22 34 03 42
VITAS	Située à Agoè Assiyéyé du côté ouest	22 25 63 43
SATIS	Près du C.E.G. Koshigan à agoè-Iogopé sur le Bd de la CEDEAO	22 50 30 55
VERSEAU	Près maison Bateau Baguida	22 27 34 53
HYGEA	Face Lycée publique de Baguida sur la route d'Afanoukope (Baguida)	22 27 36 36

VISITEZ VOTRE SITE WEB



www.republiquetogolaise.com
Application mobile : Togo officiel

Google play App Store

Le dialogue décolle ! Dans le respect de l'ordre constitutionnel et des institutions de la République

Les pourparlers dans le cadre du dialogue inter-togolais s'ouvrent ce lundi matin à l'hôtel 2 février. Pouvoir et opposition ont enfin réussi hier dimanche à s'entendre sur les préalables de ce dialogue annoncé depuis plusieurs mois.

Selon le document au bas duquel figure et la signature du pouvoir et de l'opposition, les discussions vont démarrer avec 14 participants, sept délégués de part et d'autres mais le nombre de participants pourrait s'élargir à d'autres partis si les deux parties le désirent. Le document précise que les délégués dûment mandatés ont le pouvoir de prise de décision sans préjudice de leur droit de se concerter avec leurs mandats en cas de besoin. Par ailleurs, les discussions pourraient durer une dizaine de jours et plusieurs sujets sont inscrits à l'ordre du jour.

C'est un premier pas qui vient d'être franchi depuis hier dimanche. Le comité mis en place pour la préparation du dialogue inter-Togolais, composé des représentants du gouvernement, de la coalition des 14 partis

politiques de l'opposition, du parti au pouvoir, Union pour la République (UNIR), s'est réuni pour la première fois le 15 février 2018 à l'Hôtel 2 février à Lomé.

Pour cette première séance, l'ordre du jour avait essentiellement porté sur l'élaboration d'un règlement intérieur pour le dialogue ainsi que les sujets à inscrire à l'agenda des discussions. Les échanges se sont poursuivis vendredi, samedi puis hier dimanche.

La délégation du parti Union pour la République (UNIR) siégeant au sein de ce comité était composée du président du Mouvement des jeunes UNIR, Malick Natchaba, du Secrétaire exécutif d'UNIR, Aklesso Atcholé et du député Yawa Tségan.

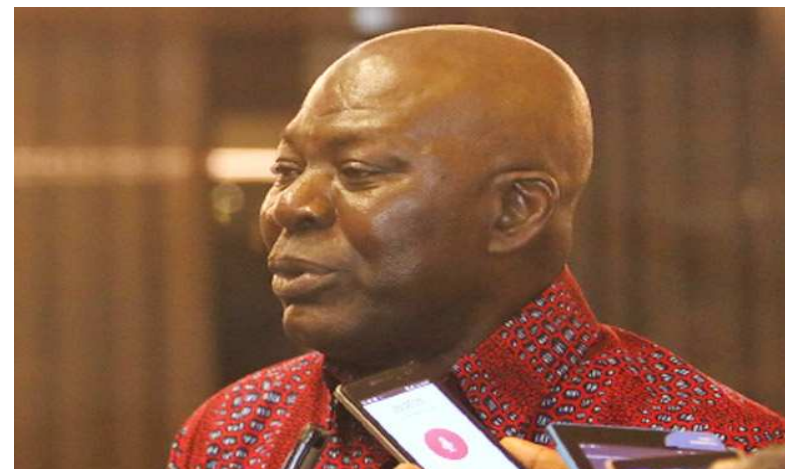
Du côté de la coalition de l'opposition on notait le député Jean Kissi du Comité d'Action pour le Renouveau (CAR), Eric Dupuy de l'Alliance Nationale pour le

Changement (ANC) et Ouro Djikpa Tchatchikpi du Parti National Panafricain (PNP).

La délégation gouvernementale était composée de 2 personnes qui sont le ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative, Gilbert Bawara et celui de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales, Payadowa Boukpepsi.

Notons également que le chef de file de l'opposition, Jean-Pierre Fabre et la présidente du CAP 2015, Brigitte Johnson-Adjamagbo ont effectué entre temps le déplacement de l'hôtel 2 février avant le démarrage des travaux dans le but, ont-ils dit, de « soutenir » leurs représentants.

Le dialogue qui s'ouvre sous l'égide du président ghanéen, Nana Akufo-Addo qui est en même temps le facilitateur dans la crise



togolaise Depuis août 2017, se penchera sur des sujets liés aux réformes constitutionnelles et institutionnelles, le mode de scrutin et bien d'autres sujets. L'opposition elle réclame un retour à la constitution de 1992 qui implique, selon leurs explications, un départ du président Faure Gnassingbé au terme de son mandat en 2020.

Du côté du pouvoir, qui a fait adopter en septembre dernier un projet de réforme constitutionnelle limitant à 2 le nombre de mandats présidentiels, il ne saurait y avoir de rétroactivité. Les discussions attendues entre la majorité et l'opposition vont servir à aplanir les divergences et à sortir le

pays de la crise qui le secoue depuis bientôt 6 mois. Le gouvernement lui se veut optimiste tandis que du côté de la coalition des 14 partis, on parle des discussions dures et ardues qui s'annoncent.

Pour les facilitateurs, l'objectif général du présent processus de dialogue, est de permettre aux acteurs politiques togolais, eux-mêmes, d'arriver à un accord global sur les questions qui alimentent la crise actuelle dans la paix et la concorde nationale dans le respect de l'ordre constitutionnel et des institutions de la république.■

P. Fabrice

La CENI est à pied d'œuvre pour l'organisation des élections prévues cette année au Togo

Le Togo organisera cette année au moins deux élections (législatives et locales) et une consultation référendaire. L'organisation de ces scrutins revient à la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) qui se prépare activement pour être à la hauteur de la mission qui est la sienne.

Dans cette perspective, un recensement électoral de la population aura lieu dans les tout prochains jours a-t-on appris mercredi auprès du vice-président de la CENI, Jean-Claude Homawoo. Selon ce dernier, les anciennes cartes d'électeur ne seront plus valables



pour les différents scrutins à venir. « De nouvelles cartes biométriques seront établies pour tous les citoyens en âge de voter au cours du prochain recensement », a indiqué Jean-Claude Homawoo sans toutefois révéler la date exacte de la tenue

dudit recensement.

En ce qui concerne les trois scrutins programmés cette année, le vice-président de la CENI a affirmé que plusieurs scénarios sont pour l'instant à l'étude. Ainsi, compte tenu des moyens financiers à sa

disposition, l'organe chargé d'organiser ces élections envisage de coupler les élections locales avec le référendum, puis d'organiser le scrutin législatif vers la mi-juillet 2018. « Mais rien n'est fait, il s'agit de pistes pour le moment », a précisé Jean-Claude Homawoo.

Pour l'heure, aucune date précise n'a été fixée par la CENI pour les élections lors desquelles les Togolais seront appelés à se prononcer pour élire leurs députés dans le cadre des législatives, leurs conseillers municipaux pour ce qui concerne les locales et sur les réformes politiques qui se feront par vote référendaire.■

Effort de carême :

Le MFU en soutien aux couches défavorisées du Togo

Le Mouvement des Femmes de l'Union pour la République (MFU) a offert des kits alimentaires aux populations d'Agoenyivé le vendredi dernier. Ce don s'inscrit dans une tournée nationale de soutien aux populations et couches défavorisées au Togo. La cérémonie s'était déroulée sur le terrain de football de la JCA dans une ambiance festive. Ce don, a précisé la présidente du MFU, Me Raymonde Kayi Lawson de Souza, est une initiative personnelle du Chef de l'Etat qui veut ainsi témoigner de son soutien aux couches défavorisées en début du temps de carême.



« Homme épris de paix, de charité et de partage, notre président Faure Gnassingbé, à travers ces kits veut montrer à son peuple qu'il ne

l'oublie pas dans toutes ses actions, qu'il est au centre de toutes ses préoccupations. Aussi nous a-t-il demandé de venir remettre ces kits aux

populations togolaises avec un message d'exhortation à la prière, à l'unité et à la cohésion nationale en ces temps difficiles que traverse

notre pays. », a déclaré la présidente du MFU.

Les Chrétiens Catholiques viennent en effet d'entamer le temps de carême qui dure 40 jours. Ce don vient ainsi en effort de carême du chef de l'Etat togolais envers les populations. Les kits sont constitués des produits de première nécessité tels le riz, l'huile, les sardines, la tomate,... Par la voix du MFU, le Chef de l'Etat a également demandé aux Togolais de bien observer ces moments de carême à travers la prière pour le Togo et la poursuite des actions de paix, de dialogue pour un développement du pays.

Dans la droite ligne de ces actions humanitaires et de soutien aux populations togolaises,

Le Mouvement des Femmes Unir a fait don de machines à coudre au SYNCTATO, dans le cadre de la célébration du 71ème anniversaire de ce Syndicat National des Couturières et Tailleurs du Togo (SYNCTATO) le samedi suivant à Sanguéra. Ces machines à coudre sont destinées aux meilleures

apprenties qui se démarqueront par leur abnégation et leur assiduité dans le travail au cours de l'année 2018.

« Nous avons apporté au nom du Président National de notre Parti, Faure Essozimna Gnassingbé, un petit réconfort, ce lot de matériel de travail pour soutenir ces femmes battantes », tel était en substance le message de paix, de tolérance aux femmes battantes de cette association syndicale qu'a apporté la Déléguée Nationale du Mouvement des Femmes Unir.

Le président du SYNCTATO, Prospère Dogbé a pour sa part remercié la délégation du Mouvement des Femmes Unir pour ce don de matériel. Il a promis par ailleurs qu'il veillera à ce que ce matériel soit octroyé aux plus méritants.

Cette cérémonie ne sera pas la dernière, a précisé le MFU, qui entend se rendre dans toutes les villes et villages du Togo pour poursuivre la même opération. ■

Démocrate

Diaspora, Force de Développement Des kits pour soutenir les jeunes artisans de Vakpossito

Le réseau "Diaspora, force développement Togo" a fait don de kits aux jeunes artisans de Vakpossito le samedi dernier. Une action qui s'inscrit dans le cadre de la poursuite des activités de ce réseau engagé à soutenir la politique de développement du chef de l'Etat, Faure Gnassingbé. Machines à coudre, séchoirs, brouettes, tondeuses, entre autres composent ce lot de kits offert par le Réseau Diaspora aux jeunes en fin de formation dans le canton de Vakpossito.

Pour Denis Koudoagbo, Coordonnateur du réseau, les Togolais de la diaspora doivent aussi contribuer au développement de leur pays natal, le Togo. Ce don s'inscrit dans cette logique et les kits



offerts ne peuvent être rentables que dans la paix et la cohésion sociale.

"La diaspora doit constituer une force d'appui pour le président de la République. Nous l'avons compris c'est pourquoi nous avons décidé d'apporter notre soutien à la jeunesse de Vakpossito. L'emploi des jeunes est une priorité pour le président, Faure Gnassingbé et nous

allons le soutenir afin qu'il relève ce défi", a-t-il confié.

Ibrahima Memounatou, vice-présidente du parti UNIR pour la préfecture d'Agoè, a loué cette initiative exhorté vivement les autres Togolais de la diaspora à en faire autant dans le but du développement du pays.

Ce geste de remise de kits, n'est pas le premier à mettre à l'actif de ce réseau en campagne de soutien à la politique de développement du président Faure Gnassingbé dans la préfecture d'Agoè-Nyvé. Déjà le week-end dernier, il a organisé un gala de football en mémoire du président, feu général Gnassingbé Eyadema, disparu il y a 13 ans et entend accentuer dans les prochains jours ces actions. ■

Dem



Le Libéral, c'est tous les lundis et mercredis chez votre marchand de journaux !

Coopération UE-Togo :

Le Programme de Consolidation État-Monde Associatif (Pro-CEMA) officiellement lancé à Lomé

Le Programme de Consolidation État-Monde Associatif (Pro-CEMA) a été lancé la semaine dernière. Le projet qui entre dans le cadre du partenariat UE-Togo, vise à contribuer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) à travers un appui à la consolidation de la gouvernance locale et une plus grande participation de la société civile au processus de développement en mettant un accent particulier sur l'implication des organisations de femmes dans la définition, la mise en œuvre et le suivi des politiques de développement.



En plus du renforcement du cadre de concertation entre État et la société civile, et le renforcement des capacités, le Pro-CEMA, va s'attacher plus particulièrement à la promotion de l'égalité de genre et à la gouvernance partagée a laissé entendre Cristina Martins-Barreira, chef de la délégation de l'Union Européenne.

« Au nom du Président de la République, SEM Faure E. Gnassingbé, j'adresse mes vifs remerciements à l'UE et aux autres partenaires pour la poursuite de leurs appuis qui contribuent à la consolidation des bases de la croissance économique et de l'Etat de droit permettant au Togo, de se compter parmi les pays

émergents à l'horizon 2030. », a déclaré Kossi Assimaidou, ministre de la Planification du Développement.

Il a, par ailleurs, salué le démarrage des activités de la composante II du Pro-CEMA dont la composante I dénommée Programme de décentralisation et de

gouvernance locale (PRODEGOL) se met en œuvre à travers l'assistance technique de la coopération allemande GIZ.

Et pour sa réussite, Henri Gabriel Valot, chef de projet (Pro-CEMA) a invité les OSC à s'approprier le programme et aux gouvernants de mettre à cœur des processus de développement des OSC, féminines, mixtes et masculines.

Financé à hauteur de 3 300 000 d'Euros soit 2 169 519 000 Fcfa par l'Union Européenne (UE) et mis en œuvre par le gouvernement togolais, le Pro-CEMA est un projet axé sur 5 piliers à savoir l'appropriation, l'engagement et la participation, la capitalisation, l'évaluation de l'impact et l'approche

fondée sur le genre et les droits de la personne.

Le Pro-CEMA est né en remplacement du Projet d'Appui à la Société Civile et à la Réconciliation Nationale (PASCARENA) dont le rôle était d'établir le dialogue entre la société civile et le gouvernement, arrivé à terme en mars 2016.

Notons que le Pro-CEMA attache une attention particulière à la dimension genre et vise notamment à encourager les candidatures féminines et à accroître la présence des femmes aux postes électifs. Aussi, il permet enfin au milieu culturel de mieux participer au débat citoyen. Il s'étend sur l'ensemble du territoire pour une durée d'intervention de 40 mois dont 6 mois de clôture. ■

La rédaction

Education :

La plateforme interactive didactique «Zovu» et le concours «MêWê Long» pour booster le secteur

La plateforme Zovu a été lancée le jeudi dernier à l'Université de Lomé par l'entreprise sociale ZOVU CORPORATION SARL. Ce lancement a été couplé de celui de la première édition du concours national de l'excellence « MêWê Long ». Plateforme numérique, zovu est un logiciel de mutualisation des activités académiques. Accessible sur les liens « www.zovu.tg » ou www.zovutogo.com, Zovu, vient pallier plusieurs situations et faits qui freinent l'évolution du secteur éducatif togolais en panne depuis quelques temps.

En effet, le secteur de l'éducation a énormément subi le poids des crises sociopolitiques et économiques de ces dernières années et leurs répercussions. L'insuffisance des ressources matérielles, humaines et financières pour construire et équiper les infrastructures scolaires et pour encadrer les élèves a dégradé les

résultats de ce secteur au fil des années. ZOVU CORP vient donc pallier cela en développant des programmes et activités de renforcement de capacités, de promotion de l'excellence éducative parmi lesquels la plateforme Zovu.

« ZOVU favorise l'accès aux technologies de l'information et de la communication et à

l'internet en milieu scolaire tout en veillant à leur bon usage. Notre plateforme propose un module de gestion des activités courantes, permet de constituer une base de données actualisée et dynamique de documents didactiques alimentés par les établissements partenaires de notre entreprise, des

épreuves,... », a déclaré le porte-parole.

Zovu veut donc permettre aux collégiens et lycéens d'avoir un espace sur le web qui les motive et les pousse à l'étude.

Il vise également à épanouir les enseignants et orienter les élèves vers leurs futurs choix académiques. La plateforme est constituée de trois parties : une partie web, une partie desktop et une partie mobile, ceci afin de rendre le secteur éducatif plus agréable aux différents acteurs de cette chaîne de valeur.

MêWê Long pour sa part

est un concours académique ouvert à plus de 10 000 collégiens et lycéens du Togo, par série et niveau. Le concours vise à rehausser le niveau des participants et favoriser ainsi une amélioration de leurs résultats aux examens de fin d'année, favoriser l'esprit de compétition entre apprenants, moteur de l'excellence, créer un cadre d'échanges pour favoriser la relation entreprise-apprenant, ... l'inscription, les différentes procédures et informations sont à retrouver sur la plateforme zovu. ■

Démocrate

Rideau sur la rencontre sur la gestion des comptes cotisants et comptes individuels : Une remise des attestations aux participants a marqué la cérémonie de clôture

Les rideaux sont tombés samedi dernier sur le séminaire international sur la Gestion des comptes cotisants et comptes individuels assurés au sein des OPS de la zone CIPRES. Ouvert le 12 février dernier, la cérémonie de clôture de cette rencontre a été marquée par une remise des attestations de participation aux différents participants.



Plusieurs allocutions ont marqué cette cérémonie notamment celle du ministre Bawara de la fonction publique et des réformes administratives qui a remercié les participants tout en reconnaissant devant la presse que cette rencontre

était d'une importance capitale et que ce genre d'occasions devrait être multiplié par les membres pour des échanges et de mutualisation afin que des enseignements et leçons soient tirés par rapport aux réussites et aux échecs des

autres, afin d'améliorer les performances des Caisses nationales de sécurité sociale ou d'une manière générale des organismes de prévoyance sociale.

Pour le secrétaire exécutif de la CIPRES, le Togo en acceptant d'abriter cette



rencontre, apporte une fois de plus la preuve de sa contribution constante à l'atteinte des objectifs de la CIPRES. La rencontre visait un objectif, celui de contribuer au terme des échanges et sur la base d'expérience théorique et pratique, à la conception et l'élaboration d'un mécanisme efficient de gestion automatisé des comptes auxiliaires cotisants et assurés, dans une perspective dans la zone CIPRES.

Au total 101 participants venus de 16 des 17 membres ont participé à la rencontre

de Lomé. De façon spécifique, la rencontre visait à analyser les contraintes liées à la mise en place et à la gestion des comptes individuels assurés. Il s'agit aussi de sensibiliser les acteurs internes sur les enjeux liés à une gestion optimale des comptes.

Plusieurs motions de remerciement ont été lues au cours de la cérémonie de clôture. Ces motions sont allées à l'endroit du chef de l'Etat, du ministre de la Fonction publique, et du directeur général de la CNSS, Mme Ingrid AWADE.

PF

Réconciliation nationale :

Le HCRRUN dresse un bilan à mi-parcours et présente les perspectives d'avenir

Le Haut-Commissariat pour la Réconciliation et le Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) a présenté vendredi à la presse dans ses nouveaux locaux un bilan partiel de la première partie de la prise en charge médico-psychologique et des indemnisations des victimes vulnérables.

A l'arrivée, le rapport de l'institution indique le déboursement de 154 millions de francs pour la prise en charge de 88 victimes. Selon Dr Michel Kodom, Président d'Aimes-Afrique, la structure ayant assuré la prise en charge psycho médicale, les victimes ont été traitées en psychologie, chirurgie générale, ophtalmologie, neurologie, stomatologie, urologie, gynécologie et en médecine interne. Des

colliers cervicales, des prothèses dentaires, et des verres médicaux entre autres ont été prescrits à certaines d'entre elles. Mis à part la prise en charge médicale, les 88 victimes ont également bénéficié des indemnisations financières. Conformément à son agenda, le HCRRUN s'était donné pour objectif d'épuiser au cours de cette première phase les 137 victimes de 2005 telles que recensées par la CVJR. Mais à l'issue de cette phase

première de décembre, seules 88 victimes ont été servies.

Awa Nana-Daboya, Présidente du HCRRUN a justifié le nombre limité de cette première phase par l'état de vulnérabilité très prononcée des victimes prises en charge; un état de vulnérabilité constitué de pathologies importantes et nécessitant une attention particulière et soutenue à accorder aux victimes.

« Face à de telles réalités, le



Mme Awa Nana Daboya, présidente du HCRRUN

HCRRUN se devait d'aller à l'évidence pour revisiter sa stratégie première afin de l'adapter aux réalités du terrain. Aussi, avons-nous décidé d'insister davantage sur la prise en charge psycho-médicale des victimes en y consacrant du temps», a-t-elle confié

Le HCRRUN a par ailleurs annoncé la poursuite des indemnisations et de la prise en charge psycho-médicale avec les victimes des périodes de 1958- 1989 et de 1990- 2004 pour très bientôt.

Dem

Dettes publiques : De 80%, le Togo passera à 70% sous peu

La dette publique togolaise qui, aujourd'hui se fixe à plus de 80 pourcents de la richesse nationale devrait baisser et se fixer dans les normes des 70 pourcents fixée par les critères de convergence de l'UEMOA. C'est en substance ce que relève la compagnie d'assurance et de commerce extérieur français, Coface dans son dernier rapport sur les déterminants de la croissance de l'économie togolaise.

Depuis 2010-2011, les préfinancements, une pratique peu orthodoxe dans la gestion des finances publiques togolaises ont prévalu plus de cinq années durant. Elle consistait à octroyer aux entreprises privées, sous couvert de l'Etat, toutes les largesses en vue d'emprunter à des taux d'intérêts au-dessus de ceux du marché financier pour financer les réhabilitations des infrastructures routières. A l'Etat, revenait alors la lourde responsabilité de rembourser ces prêts dont les pratiques violentent ainsi, le principe de sincérité budgétaire, principe cher en matière de gestion des finances publiques.

Ces pratiques ont contribué significativement à

l'augmentation de la dette publique togolaise entre 2010 et 2016. Le Fonds monétaire international (FMI), a effectué, sous la demande des autorités publiques, plusieurs missions au second semestre de l'année 2017. De ces dernières, sont assortis, des chiffres sur le taux de la dette publique togolaise. Fin 2016, celle-ci était ainsi estimée par l'institution à un peu plus de 81 pourcents du Produit intérieur brut (PIB).

En vue de ramener le niveau de cette dette dans les normes internationale et communautaire, des recommandations ont été faites à l'Etat togolais. Au rang de celles-ci se situe notamment l'assainissement des finances publiques de l'Etat. Le gouvernement togolais s'est

plié sous l'appel pressant de l'institution de Breton Wood en réduisant par exemple ses dépenses liées aux investissements publics laissant au secteur privé, le flambeau de conduire l'économie togolaise.

Dans son dernier rapport sur les déterminants de la croissance économique togolaise en 2018, la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE) les fruits des investissements publics devraient être partagés sur une longue période. Les dépenses de l'Etat en capital qui ont soutenu la croissance économique ces dernières années devraient baisser à un niveau plus soutenable.

En 2018, l'Etat togolais compte



Sani Yaya, ministre de l'Economie et des Finances

s'éclipser des investissements nationaux pour laisser au secteur privé, la largesse d'investir. Dans un autre rapport, la Banque africaine de développement prévoit d'ailleurs une croissance des investissements privés à un taux de 28 pourcents cette année. A cet effet, le gouvernement opère déjà des réformes en faveur des entreprises nationales en abaissant par exemple les charges fiscales des entreprises locales.

Ces choix économiques du

gouvernement togolais permettront de rabaisser de manière drastique, la dette publique du Togo. Les critères de convergence fixés par l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) imposent à tout membre, un taux de dette en dessous de 70 pourcents et l'inflation, dans les 3 pourcents. Dans les années à venir, les finances publiques de l'Etat, sous l'impulsion de Sani Yaya, sauront être poursuivies.

Awih Essoyodou

Maquillage des états financiers : Les comptes publics, victimes de fraudes fiscales

Une pratique peu orthodoxe dans les économies en développement est devenue monnaie courante des grandes entreprises togolaises. Selon les autorités fiscales, 60% des grandes entreprises déclarent couramment des pertes plutôt que des bénéfices au terme des exercices fiscaux.

Le gouvernement togolais s'engage désormais à réformer l'économie nationale via tous ses compartiments. Depuis l'adoption de la loi de finances exercice 2017, des bonds significatifs ont été réalisés comme par exemple, l'allègement des charges fiscales sur les entreprises installées sur le territoire national.

Tout commençait par la baisse, l'année dernière, de l'impôt sur les sociétés d'un point de pourcentage ainsi que la diminution de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de 18% à 10% sur certains biens et son exonération complète sur d'autres. Pour ainsi dire que les autorités publiques sont



conscientes du poids des entreprises privées dans la création de richesses et de valeur ajoutée à l'économie comme à la société togolaise.

Le manque à gagner, pour le trésor public de telles réformes fiscales est inestimable. Pour l'Etat, à la suite de plusieurs années d'opérationnalisation des politiques de grands travaux, place, pour cet exercice et les prochains encore, au secteur du privé de donner d'avantage

de croissance à l'économie. En opérant ces réformes, l'Etat limite, au minimum, ses interventions et laisse libre parcours au libéralisme économique.

Sauf que ce choix, aussi stratégique qu'il soit, nuit très gravement les pouvoirs publics. Le gouvernement, en abaissant de manière significative, les recettes fiscales en vue d'un gain net de productivité du secteur privé se voit englouti, dans un piège

tendu.

Les grandes entreprises, plus grands contributeurs aux recettes fiscales jouent un mauvais rôle dans cette série de réformes. 60% d'entre celles-ci masquent en effet, leurs bénéfices annuels en vue de contourner les autorités fiscales. Ces fraudes fiscales contraignent en effet l'Office togolais des recettes, non pas à ouvrir des procédures en vue des redressements fiscaux mais en supprimant un certain nombre de privilèges en faveur des grandes entreprises.

Le projet de réformes du code général des impôts vise également ces pratiques mesquines de certains opérateurs. L'impôt minimal forfaitaire qui, autrefois était de 500 000 francs pour toutes les grandes entreprises est établi désormais par rapport aux résultats des entreprises

prises individuellement. La loi de finances 2018 fixe à 1% du Chiffre d'affaire, l'impôt minimum forfaitaire et ceci, quel que soit le résultat de l'entreprise. Une réponse du berger à la bergère, dont l'objectif est notamment de limiter ces pratiques frauduleuses mais parfois, droites au vue de la loi.

Dans notre pays, les recettes fiscales contribuent très peu à la création de la richesse nationale (22% du Produit intérieur brut en 2017).. En plus du secteur informel qui reste un logiciel malveillant sur le serveur du fisc, des fraudes fiscales ne devraient être encouragées. C'est en substance le message délivré par les commissaires de l'OTR en fin de semaine dernière aux grandes entreprises dont les états financiers sont faussement déclarés en perte à l'autorité. ■

Prosper Awih

Loi de finances, gestion 2018/Amélioration du climat des affaires : L'OTR échange avec les notaires sur les modifications et nouvelles mesures

Le Commissariat des Impôts de l'Office Togolais des Recettes (OTR) a organisé le jeudi 15 février dernier au siège de l'institution, une rencontre d'échanges avec la Chambre Nationale des Notaires du Togo (CNNT). Cette rencontre, selon M. Adoyi Essowavana vise à porter à la connaissance des notaires les modifications intervenues dans la loi de finances, gestion 2018 et par ricochet dans le code général des impôts.

Regroupés en quatre (04) axes de modernisation, les divers amendements aux dispositions de la loi fiscale visent entre autres le renforcement des règles de contrôle en matière d'impôt sur les Sociétés, l'élargissement de l'assiette fiscale par la rationalisation progressive des exonérations, la prise en compte des modifications intervenues dans le nouveau droit comptable de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) et le rehaussement du seuil d'assujettissement à la TVA.

La loi de finances, gestion 2018 a consacré 28 articles modifiés et 10 abrogés à cet effet. Les mesures qui en découlent vont du contrôle des prix de transfert (article 112 du CGI) à la consécration du principe de pleine concurrence, la suppression du plafond de l'impôt



Adoyi Eso-Wavana,
Commissaire aux Impôts

minimum forfaitaire (IMF), le rehaussement du seuil d'assujettissement à la tva (Art 309 bis & 310) constituent également de nouvelles mesures prises au titre de cette année.

Des mesures en faveur de l'amélioration du climat des affaires ont été également prises au titre de cet exercice. Elles ont été présentées par M. Chango Assam, Directeur de la législation fiscale et du contentieux à l'OTR dans une première présentation faite aux notaires. Il s'agit

entre autres de l'exonération totale et une diminution des droits d'enregistrement et du droit de timbres. Le droit d'enregistrement sur les formations de sociétés est alors passé de 2% à 0% et le droit de timbre est passé de 1500 FCFA par page à 0 FCFA par page. On note par ailleurs une diminution des droits translatifs de propriété en matière immobilière et le passage du droit d'enregistrement sur les mutations immobilières de 5% à 2%.

Ces exonérations viennent

renforcer les mesures en faveur de la facilitation de la création d'entreprises, la promotion du secteur privé, la création d'emploi, la redynamisation de l'économie et la promotion des microentreprises.

La deuxième présentation à l'ordre du jour de cette rencontre a porté sur l'immatriculation fiscale des entreprises et le rôle que doit jouer le notaire dans ce processus. Point de départ de toute formalité fiscale, l'immatriculation fiscale est le processus administratif et informatique qui aboutit à l'attribution d'un identifiant fiscal unique et national à une personne physique ou morale de façon à déterminer avec fiabilité les informations nécessaires à sa bonne gestion fiscale.

Cet identifiant communément appelé Numéro d'identification Fiscal (NIF), point d'ancrage des systèmes informatiques de la douane et des impôts, permet non seulement de sécuriser les transactions entre les usagers eux-mêmes mais aussi et surtout d'accéder aux facilités

offertes par l'OTR dans leurs démarches auprès des Administrations fiscales et douanières. L'immatriculation doit se faire systématiquement et sans délai avant toute formalité auprès de l'OTR.

Aussi, M. Negbane Djia, chef division de l'immatriculation à l'OTR a dans sa présentation invité les notaires, avant toute formalité d'enregistrement auprès de nos services, à se présenter avec son NIF propre et le NIF de son client; que celui-ci soit un particulier ou un professionnel.

L'objectif du Commissariat des impôts étant de disposer une banque de données fiables et exhaustives sur les parties prenantes, l'OTR a invité les notaires à faire positionner les paiements sur le compte courant fiscal (NIF) de leurs clients (particuliers et professionnels), même si le chèque est émis en leur nom, fournir aux services d'enregistrement aussi bien son NIF que le NIF de leurs clients.■

Démocrate

Plus de 90% de la population togolaise et 95% des entreprises seront connectées à internet d'ici 2022

D'après une étude de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economique) confirmée par « Internet Live Stats », seulement 7% de la population togolaise (entreprises incluses) ont accès à internet. Passer de 7 à 90% en moins de 5 ans, telle est l'ambition que nourrit le ministère togolais de l'Economie numérique dans sa déclaration de politique pour la période 2018-2022.

Précisément, à l'horizon 2022, plus de 90 % de la population et plus de 95 % des entreprises devraient avoir accès à l'Internet haut débit. Qu'il s'agisse de réseaux mobiles 3G ou 4G, ou de réseaux fixes radio à haut débit ou encore de fibre

optique dans les plus grandes villes. Le gouvernement prévoit mettre en place le cadre nécessaire pour arriver à cet objectif.

C'est dans ce sens que le projet Wifi public, avec l'installation de hotspots wifi

dans des lieux publics ainsi que l'introduction de la 4G et d'autres initiatives verront le jour au cours de la période mentionnée. Ce qui devrait donner un coup d'accélérateur supplémentaire au développement de l'Internet

haut débit dans le pays. Ces efforts portent l'ambition du gouvernement « d'assurer que les individus n'étant pas couverts à leur domicile par un réseau haut débit puissent trouver un tel accès à proximité, en tout état de cause à moins de 5 km », indique le document de politique.

Au Togo, d'après le conseiller technique du ministre de l'Economie numérique, Tsatsou Honoré Fiadjoe, le chiffre d'affaire global du

secteur de l'Internet atteint 400 milliards F CFA et il contribue pour au moins 10% au PIB. Le taux de pénétration de la connexion internet mobile, a-t-il souligné, a dépassé 20% en 2017, avec l'octroi de la licence 3G à Etisalat. Ce chiffre devrait considérablement grimper après l'octroi de deux nouvelles licences et une baisse du coût d'accès à internet.■

depeches@autogo.tg

Tribune Libre A propos de la sortie médiatique de Mgr Kpodzro : L'ancien PM de la transition Me Koffigoh écrit

« Je ne sais donc pas où Monseigneur Kpodzro a trouvé cette conversation que je déments catégoriquement. Étant catholique, il ne me viendrait jamais à l'idée de traiter un évêque de menteur. Je suis trop bien élevé pour ça ... »

Indexé dans le document rendu public par Mgr Philippe Fanoko KPODZRO, Me Joseph KOFFIGOH l'ancien Premier Ministre de la transition en répondant sur sa page facebook à un internaute qui s'en prend à lui, a profité de l'occasion pour envoyer quelques piques en guise de réponse à l'archevêque émérite de Lomé.

Chers amis

Victime d'un cyber-harcèlement pour la deuxième fois en trois mois de la part d'un certain Anani Sossou, j'ai pris la décision de dire quelques mots de certains événements passés de notre cher pays. Cette fois-ci, j'ai choisi, au lieu de la poésie, le moyen de la prose plus propice aux développements qui vont suivre. C'est d'ailleurs le souhait que Anani Sossou lui-même a formulé. Je n'ai qu'un seul regret, celui de devoir répondre à ce Monsieur au moment où s'ouvre le énième dialogue inter-togolais. J'y suis obligé, au vu des commentaires désobligeants qui ont suivi son attaque amplifiée par les réseaux sociaux. Si nous voulons triompher des ténèbres, il nous faut un peu de lumière. Il s'avère donc urgent que j'apporte mon éclairage.

En novembre 1992 des militaires ont pris d'assaut le Haut Conseil de La République le parlement de transition et ont séquestré les hauts conseillers. L'objectif affiché pour ce deuxième coup de force contre les institutions, après celui perpétré contre la Primature le 3 décembre 1991, était d'exiger le déblocage des fonds du Rassemblement du Peuple Togolais (RPT) gelés par la Conférence Nationale Souveraine.

On n'a pas besoin de sortir de Sciences-po pour savoir à qui profitait le crime. Toujours est-il que cet acte



Mgr Kpodzro

gravissime a plongé le pays dans la stupeur. En ma qualité de Chef du Gouvernement de Transition victime du même coup de force presque un an plus tôt, je mesurais au plus haut point les souffrances que subissaient les hauts conseillers et j'ai usé de tous les moyens dont je pouvais disposer pour obtenir la libération des otages. Je me suis mis en rapport avec le Président de la République Chef Suprême des Armées pour qu'il use de son autorité afin d'obtenir la libération des otages. À cet effet j'ai mis en place une cellule de crise pour gérer la situation. J'ai également mis en branle nos amitiés diplomatiques à l'intérieur et à l'extérieur du Togo afin qu'elles agissent sur le Chef de l'État pour éviter que l'irréparable soit fait. Finalement la libération n'est intervenue qu'après que les militaires aient obligé Monseigneur Fanoko Kpodzro Président du Haut Conseil de la République à signer un ordre de déblocage des fonds du RPT.

Durant cette crise mes entretiens téléphoniques avec le Chef de l'État étaient particulièrement



L'ex PM Koffigoh

difficiles car je lui rappelais sans cesse le risque d'explosion du pays si jamais il arrivait un malheur à un seul des otages et à plus forte raison à Monseigneur Fanoko Kpodzro une des figures emblématiques de la transition démocratique au Togo.

Lors d'un entretien téléphonique avec Monseigneur je lui ai, bien entendu, exprimé ma profonde tristesse, ma solidarité et ma compassion, mais aussi ma détermination à faire tout ce qui est possible pour leur libération; j'ai terminé en lui disant qu'à mon avis la clé principale de leur libération se trouvait entre les mains du Président de la République. Celui-ci était le Président-Fondateur du RPT dont on veut débloquent les fonds par le biais de ce coup de force, et surtout le Chef Suprême des Armées suivant l'Acte Constitutionnel no7 de la Conférence Nationale Souveraine. C'est du reste la même disposition constitutionnelle que j'ai eu à rappeler au Chef de l'État lors de nos entretiens. En aucun cas, je n'ai eu à dire à Monseigneur Fanoko Kpodzro les propos qu'il me prête 26 ans après les faits.

N'étant pas le commanditaire de ce crime, je ne vois pas comment moi je pouvais poser des conditions aussi ridicules à la libération des otages à savoir demander aux députés de cesser de me critiquer. Étant issu du mouvement démocratique et ayant lutté de toutes mes forces pour la liberté d'expression dans mon pays, je ne pouvais m'offusquer du fait que les parlementaires exercent leur devoir de critique et de contrôle de l'action gouvernementale. Je ne sais donc pas où Monseigneur Kpodzro a trouvé cette conversation que je déments catégoriquement.

Étant catholique, il ne me viendrait jamais à l'idée de traiter un évêque de menteur. Je suis trop bien élevé pour ça. Mais il faut reconnaître que l'âge peut jouer de vilains tours à la mémoire de tout être humain et même à celle d'un "homme de Dieu", or, Monseigneur est semble-t-il âgé de 88ans.

Ceci étant, cette fausse conversation que Monseigneur m'attribue à tort, a encore servi à un certain Monsieur Anani Sossou pour me jeter en pâture à des loups sur Facebook et les réseaux sociaux. Ce Monsieur que je ne connais pas, si ce n'est qu'il habite en Belgique, n'en est pas à son premier coup. Il m'avait déjà attaqué à propos des événements du 3 décembre 1991 durant lesquelles, avec une poignée de gardes, j'ai eu à affronter des chars de l'armée, avec à la clé beaucoup de morts et de blessés. Mes éléments et moi avons subi ce sort parce que je ne voulais pas, sur injonction de l'armée dissoudre le Haut Conseil de la République qui a eu la maladresse de dissoudre le RPT quand j'étais en mission à Paris.

Nous sommes entrés en ce mois de février 2018 dans les temps du carême catholique, et j'encaisse le coup qui m'est destiné comme le énième sacrifice, dans la lutte que je n'ai jamais cessée de mener avec et pour le peuple, pour une démocratie pacifique dans notre

À l'heure du dialogue et de la réconciliation, je me demande quels desseins poursuivent ceux qui s'acharnent à déformer l'histoire et surtout à couvrir d'autres concitoyens d'opprobre.

Autre élément qu'à peine je me hasarderai à commenter: ce sont les tristes événements de janvier 1993 et leurs suites. Nous étions en pleine grève générale et illimitée décrétée par l'opposition depuis le 16 novembre 1992. Or il nous fallait organiser les Présidentielles avant le 31 décembre 1992 qui marquait la fin constitutionnelle de la transition. J'ai réussi à convaincre le Chef de l'État d'ouvrir des négociations avec l'opposition surtout sur les garanties de sécurité. Le Président a accepté et nous avons publié un communiqué. Hélas, mes amis partisans et promoteurs de la grève ne voulaient pas entendre parler de dialogue. La grève est "non négociable" entendait-on proclamer dans les meetings populaires notamment à Ablogame, sous des tonnerres d'applaudissements. On a fait croire à notre peuple affamé à la suite de trois mois de cessation complète d'activités, que le régime allait bientôt tomber. Toute position contraire relevait bien sûr de la haute trahison. La transition telle que prévue par la Conférence Nationale Souveraine avait pris fin selon une déclaration du pouvoir. Ce qui signifie qu'il ne restait plus aucune légitimité aux institutions qui en étaient issues. Et pourtant certains faisaient nuitamment le trajet de Lomé 2 la résidence du Chef de l'État pour se faire nommer Premier Ministre. Le Président Eyadéma a compris que ces gens n'étaient pas sérieux puisqu'ils continuaient de prôner la poursuite de la grève sans en mesurer les conséquences désastreuses sur la vie des concitoyens.

C'est dans ces conditions qu'une catastrophe s'est produite à Lomé lors de la visite des Ministres de la Coopération français et allemands: le massacre de Freau Jardin perpétré par un commando occulte du sein même des forces de sécurité. Le pays était en ébullition. Sur ces entrefaites, la télévision nationale montre un

A suivre à la page 11



Togotelecom

COMMUNIQUÉ

LE GROUPE TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'ELLE POURRA DESORMAIS PAYER SES FACTURES TELEPHONIQUES ET INTERNET VIA LE SERVICE T MONEY. POUR PAYER LES FACTURES VIA T MONEY, LE CLIENT A DEUX OPTIONS :

- 1- PAYEZ SA PROPRE FACTURE EN TAPANT LE CODE *145*6*3*2*1#
- 2- PAYEZ LA FACTURE D'UN TIERS EN TAPANT LE CODE *145*6*3*2*2#

POUR EFFECTUER L'OPERATION VIA T MONEY, LE CLIENT DOIT SE SERVIR DE SON NUMERO DE COMPTE DE FACTURATION INSCRIT DANS L'ANGLE SUPERIEUR DROIT DE LA FACTURE TELEPHONIQUE IMPRIMEE.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, APPELEZ LE 119 OU LE 22 00 01 19 !

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE POUR VOTRE FIDÉLITÉ.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le MSF répond à Mgr KPODZRO

Quelques jours avant l'ouverture du dialogue, l'archevêque émérite de Lomé Mgr Fanoko KPODZRO président de la conférence nationale souveraine et président du Haut conseil de la république dans les années 92, s'est permis une sortie médiatique qui continue de faire des vagues. Dans une lettre rédigée dans un français très châtié, a répondu à KPODZRO l'un des protagonistes de l'échec de la transition démocratique au Togo. Nous vous proposons l'intégralité de la lettre rendue publique le 17 février dernier.

LETTRE OUVERTE DU MSF A MONSEIGNEUR KPODZRO

Lomé, le 17 février 2018

Monseigneur,

Nous aurions préféré garder le silence. Parce que nous avons toujours eu un profond respect pour Monseigneur Philippe Fanoko Kpodzro. Mais notre silence serait une caution à certaines inexactitudes proférées par l'homme d'église qui a délibérément choisi de rompre le silence au sujet de la conférence nationale de 1991.

Ce faisant, il a réanimé des souvenirs désagréables, ravivé des douleurs et réveillé les vieux démons qu'il prétend avoir chassé.

Monseigneur, dans sa relation des faits, s'est laissé emporter par ses émotions, en nous servant sa lecture du mal dont souffre notre pays et des lourds sacrifices qu'il a personnellement consentis, pour sauver le Togo du chaos.

Ce qui manifestement lui donne la légitimité qu'il s'octroie d'office, en exprimant des points de vue personnels sur des questions sensibles autour desquelles la classe politique est invitée à dialoguer, et ceci, à la veille de la tenue des travaux préparatoires.

La sagesse africaine enseigne : « C'est dans le plus profond silence qu'on entend ce que dit le silence » et Monseigneur que nous tenions pour un sage aurait mieux fait de se taire. Mais qu'à cela ne tienne ! Puisqu'il a choisi de se mettre au milieu du cercle de danse, jouons le tam-tam à son rythme en relevant certains points de sa déclaration qui nous interpellent :

Les incohérences dans la restitution des travaux de la conférence nationale et de la transition.

Selon un adage africain, « Aussi longtemps que les lions n'auront pas leur historien, les récits de chasse tourneront toujours à la gloire du chasseur ».

Ainsi en est-il Monseigneur de votre récit très émouvant, qui ne fait aucune allusion aux écarts de comportement dictés par l'activisme débordant qui vous caractérise, et qui ont occasionné aussi bien l'échec de la conférence nationale que la bonne conduite de la transition. Echec dont vous portez la responsabilité personnelle et entière.

En voici les preuves :

Premièrement, alors que le prêtre

béninois, le regretté et très respecté Monseigneur Isidore De Souza qui dirigeait les travaux au Bénin, berceau de la conférence nationale, avait intelligemment choisi d'empêcher le procès de Mathieu Kérékou que l'on accusait pourtant d'avoir tué ses compatriotes par centaines et de les avoir torturé par milliers, sous sa féroce dictature militaire, Monseigneur Kpodzro qui a pourtant été accompagné et conseillé par les Béninois au plus haut niveau, a encouragé le contraire au Togo. En citant d'entrée, Mirabeau : « Nous sommes réunis ici par la volonté du peuple, nous n'en sortirons que par la force de la baïonnette ». Tout de même !

Et que nous dites vous pour justifier cela ? « Qu'au Bénin, la faillite du système socialiste communiste a été perçue par tout le monde et il n'était plus nécessaire d'exhumer des vérités cachées pour en analyser quoi que ce soit, alors que la Conférence Nationale du Togo au contraire, a dû procéder à une autopsie morale des conséquences douloureuses du parti unique qui nous avait tous embarqués et dont nous clamions haut et fort les gloires et les succès apparents ».

Monseigneur ! Tout le monde sait que, comparé à la dictature militaro-marxiste du Bénin qui a duré de 1972 à 1989, le Togo paraissait un havre de paix. S'il y avait nécessité à faire un procès à la conférence nationale, c'était moins au Togo qu'au Bénin.

Deuxièmement, vous nous faites croire que les travaux du Haut Conseil de la République étaient rigoureusement empreints de patriotisme. Quel grotesque mensonge ! Il ne nous échappe pas, que le premier Ministre de transition ayant gagné les élections au Bénin, et le schéma étant en passe de se reproduire au Togo avec le très jeune premier Ministre de transition qui avait échappé à votre contrôle, vous aviez travaillé à l'évincer en instrumentalisant la Constitution de 1992 qui, par une opportune limite d'âge, l'excluait d'emblée de la course à la Présidence de la République. Etiez-vous complice de papa Gnassingbé Eyadéma pour ainsi évincer l'un de ses plus redoutables challengers ou était-ce un acte patriotique ?

Troisièmement, alors que vous étiez seul à seul avec le Président Eyadéma quand vous l'invitiez à venir s'exprimer devant les conférenciers, et que de votre aveu, personne d'autre que vous n'a pu le savoir puisque vous n'en aviez

même pas touché un mot à vos vice-présidents qui vous accompagnaient, il s'est trouvé un quidam dans la salle à qui vous avez donné la parole pour venir l'annoncer au micro, afin de préparer la conférence à réserver à votre hôte, un accueil dont il se souviendrait. Ce fût le début de la fin chaotique de la conférence.

Quatrièmement, alors que vous aviez des informations confidentielles faisant état d'un présumé coup de force contre les conférenciers dont le chef de l'Etat serait le commanditaire, vous aviez subitement oublié d'en parler avec le Président qui vous recevait pourtant au téléphone comme lors des audiences, chaque fois que vous le souhaitiez. Vous aviez préféré, en activiste révolutionnaire, rendre l'information publique, provoquant de fait une panique généralisée, en plus d'accuser le Général Eyadéma d'une forfaiture dont il n'était pas forcément l'auteur. Résultat, celui-ci a mis un terme à la conférence.

Cinquièmement, alors que les Béninois que vous preniez pour modèles avaient favorisé le maintien du parti-Etat, de triste souvenir, dans l'arène politique, sans changement de dénomination, avec la possibilité pour le Président Mathieu Kérékou de se présenter librement à la première élection sous l'ère du Renouveau démocratique sous sa bannière, vous aviez, ici, décidé d'exiger absolument le changement de la dénomination du RPT, avec des propositions ubuesques, en refusant de fait, qu'il tienne son congrès. Résultat, le premier Ministre s'est retrouvé sous un déluge de feu.

Les contre-vérités servies au sujet de vos « accidents »

Vous vous érigez en victime expiatoire et vous nous faites presque larmoyer en évoquant vos malheurs d'homme persécuté. Vous êtes tombé plusieurs fois, vous avez été opéré quantité de fois et vous confessez au passage votre passion pour le champagne le plus fin, dont une bouteille, on ne sait par quelle magie, a pu être empoisonnée pour vous faire disparaître.

Monseigneur ! N'est ce pas dans votre propre récit que vous faites état d'une santé précaire ? N'avez-vous pas dit que trois années seulement après votre arrivée à Rome où Monseigneur Joseph STREBLER, SMA, vous envoya pour les études, une méchante maladie, la dépression nerveuse, vous

empêcha pendant deux bonnes années, de suivre les cours des sciences sacrées à l'Université Pontificale Urbaniana » ?

N'est-ce pas vous-même qui nous avez appris que vous aviez dû être soumis aux traitements médicaux d'un bon neurologue grâce à la compétence de qui, le cours inexorable de la maladie avait fini par céder la place à une toute petite santé qui vous a permis de reprendre les études tout juste nécessaires pour pouvoir être ordonné prêtre ?

Et ne confiez-vous pas enfin être revenu au pays en Août 1961, après 09 années consécutives d'absence, avec une santé minée par les maladies, et qu'après avoir été envoyé par obéissance à l'université de Fribourg en Suisse pour des études des Lettres, une arthrose cervicale sévère provoquant un douloureux dysfonctionnement du muscle cardiaque à cause de l'hiver très froid de l'Europe continentale, vous a obligé cette fois encore à mettre fin à vos études ?

N'est-il pas vrai que, suite à la douloureuse expérience de la maladie, votre ordination presbytérale fut considérée par vous, comme une grâce extraordinaire non méritée et inespérée, raison pour laquelle le soir de ce beau jour-là, vous imploriez du Seigneur de bien vouloir vous accorder seulement cinq années de vie sacerdotale sans péché, puis la mort précoce pour être au ciel avec lui ?

D'où vient-il alors que tous vos ennuis de santé ultérieurs soient imputés à des démons qui se seraient emparés du pays et de tous ses dirigeants ?

Votre fils vous ayant écouté, doit se poser la question sur votre état de santé mentale actuelle.

Votre paranoïa des démons

Les rumeurs concordantes et persistantes auxquelles vous prêtez l'affirmation selon laquelle notre pays serait sous le contrôle des démons à la suite de différents pactes noués par les différents Présidents qui l'ont dirigé, apparaît comme une grotesque affabulation indigne d'un prélat.

D'abord parce qu'une telle affirmation porte atteinte aux personnalités en question qui sont source de fierté et de patriotisme pour leurs familles, ainsi que pour de nombreux Togolais et pour les Africains en général ;

Ensuite parce que, Monseigneur, vous éprouvez notre foi. Venir nous dire, après toutes ces années pendant lesquelles vous nous chantiez que tout ce qui arrive est voulu par Dieu, que rien ne peut sans la volonté de Dieu, que le



pouvoir est d'essence divine ; que notre Dieu domine tout et contrôle tout ; venir nous révéler sans pudeur et sans scrupule aujourd'hui, qu'en dépit de toutes vos prières et de la puissance supposée de toutes vos invocations, pendant toutes ces années, nous étions sous le contrôle des démons, ne fait pas sérieux de la part d'un archevêque émérite.

Etiez-vous donc si impuissants à nous protéger des forces des ténèbres ? Et si vous aviez été si impuissants pendant toutes ces années, d'où tirez-vous cette force subite qui vous fait accomplir actuellement le miracle de l'exorcisme ?

Du Mexique ? Pardon Monseigneur ! Si vous avez fait tous ces efforts pour que notre pays soit dans l'état actuel du Mexique, épargnez-nous de cela et tâchez de ne pas ternir d'avantage l'image de l'église en racontant des sornettes de ce genre.

Parce que nous pourrions être tentés de croire que vous étiez complice de ces pactes dont vous parlez avec tant de certitude.

Souffrez donc Monseigneur, que sur la base de la foi en notre puissant Dieu omniscient et omniprésent, nous n'accordions aucune valeur à vos états d'âme.

Acceptez que nous ne tenions aucun compte de votre vœu de voir réinstauré la Constitution de 1992, paradoxalement, « Avec des élargissements enrichissants si nécessaire », à la veille de l'ouverture d'un dialogue que nous voulons serein et fructueux. Quel imbroglio !

Monseigneur, si « Les démons qu'on soupçonnait et auxquels on attribuait les graves dérapages du passé sont définitivement vaincus, écartés et expulsés », tant mieux.

Le reste, nous nous en occupons. Car, nous doutons sérieusement qu'ayant la tête dans la nostalgie des années 90 et les pieds dans les réalités de 2018, vous puissiez nous être d'un grand secours.

Les Togolais ont toujours été assez avisés pour savoir faire leurs choix politiques.

Alors Monseigneur, bonne retraite à vous et bonne méditation, dans le silence et le recueillement. Le silence émane des grands hommes et l'agitation relève des âmes faibles. Seul le silence est grand, le reste n'est que faiblesse.

« Celui que Dieu dérouté, personne ne peut le ramener à la raison » dit le Saint Coran.

Merci.■

Sport/ Tournoi de l'UFOA-B : Dur apprentissage, les Eperviers dames encaissent 14 buts en 2 matches

L'équipe nationale féminine du Togo participe au tournoi de l'UFOA B à Abidjan en Côte d'Ivoire. La compétition se révèle un dur apprentissage pour les Eperviers dames et on se demande si cette participation valait la peine dans la mesure où on sent une réelle impréparation liée sans doute à un manque de compétitions.

Sur deux matches les togolaises ont encaissé 14 buts le premier match face au Sénégal s'est soldé par un score de 6 buts à 0 le nombre de but est allé de façon croissant soit 8 buts



Les Eperviers dames

encaissés contre le Mali on s'interroge sur le score face au Nigéria qui domine d'ailleurs la compétition. 14 buts encaissés en deux matches aucun but inscrit.

Le Togo occupe la 4ème et

dernière place de sa pools et va quitter la compétition par la plus petite des portes. Du côté de la fédération on reconnaît la faiblesse de l'équipe mais estime qu'il fallait commencer un jour.■

Championnat D1 :

Résultat de la 17ème journée

La 17e journée du championnat D1 s'est déroulée ce week end que des victoires, l'As OTR bat Foadan 2 à 0, Gbikinti 1

face à Kotoko, ASCK 0, Unis sport 1, Agaza 0 Anges 2.

AS TOGO PORT tire son épingle de jeu face à Maranatha battu 1 à 0. Sémassi s'en sort devant ASKO 2 buts à 1.



A propos de la sortie médiatique de Mgr Kpodzro : L'ancien PM de la transition Me Koffigoh écrit

Suite de la page 9

gendarme décapité dans un carrefour du quartier de BèKpota. Des militaires, sous le choc, en profitent pour sortir des casernes, tirer en l'air et piller des magasins. La population de Lomé terrorisée s'enfuit en partie, qui vers le Bénin, qui vers le Ghana, et qui dans son village à l'intérieur du pays. C'est juste avant cet exode que le Haut Conseil de la République refait surface pour se réunir de force à l'Hôtel de la Paix, non pas pour destituer le Président de la République, (ils avaient trop peur de lui)..., mais pour démettre le Premier Ministre élu par la Conférence Nationale Souveraine, celui là même qui au prix de sa vie, s'était opposé en décembre 1991 à la dissolution du Haut Conseil de la République. La décision était évidemment nulle, puisque le Haut Conseil de la République avait légalement cessé d'exister.

Comme en 1991 beaucoup d'acteurs du processus démocratique ont pris la clé des champs. On a même été informé d'une situation ubuesque à Cotonou où nos frères sont allés former un gouvernement en exil

avec à la tête non pas un Président de la République mais plutôt un Premier Ministre qui viendrait travailler avec ce même Éyadema que tout le monde contestait. C'est ainsi que la division sur fond de tribalisme qu'on vivait déjà au sortir de la Conférence Nationale Souveraine s'est approfondie. Revenons au pays. Il fallait remettre le Togo sur les rails et rapidement former un gouvernement. J'ai formé ce gouvernement que j'ai justement baptisé gouvernement de crise, non sans poser des conditions, notamment le renforcement des garanties de sécurité pour tous y compris aux opposants et à leur domicile, l'ouverture d'un dialogue avec l'opposition dès qu'elle en accepterait les termes, l'organisation d'élections propres et transparentes à commencer par les Présidentielles, etc... Ce programme minimum a été décliné en 7 points et rendu public. Ce programme minimum a été réalisé sans faute.

Le dialogue s'est déroulé en plusieurs étapes à commencer par Colmar en France qui a échoué. Il s'est poursuivi à

Ougadougou sous la facilitation du Président Blaise Compaoré et, après moult es péripéties, fut sanctionné par un accord signé à Lomé.

J'ai pu ainsi organiser les présidentielles en 1993 (gagnées par Éyadema) les législatives en 1994 (gagnées par l'opposition). Entre-temps j'ai eu à gérer d'autres crises résultant d'attaques armées dirigées par une opposition armée basée au Ghana, contre le camp militaire de Lomé et le Chef de l'État.

Ayant été élu député, j'ai rendu mon tablier au Président de la République pour aller siéger à l'Assemblée Nationale.

Conclusion Il y a toujours des leçons à tirer du passé:

Au Togo, le choc des extrémismes ne peut jamais nous sortir d'affaire. Neuf mois de grève générale et illimitée n'ont pu venir à bout de ce pouvoir, à plus forte raison de simples marches sans négociation ne réussiront pas à le faire ou à s'en défaire. Mais on pourra progresser et créer les conditions d'une alternance pacifique si on

accepte de dialoguer sincèrement. Les marches ne peuvent être comprises que comme un moyen de pression comme l'avait fait Martin Luther King aux USA.

Une opposition divisée par des querelles intestines et l'exaltation des égos, court vers l'échec. Il lui faudrait paradoxalement emprunter au RPT sa formidable capacité à rester soudé, si elle, c'est à dire l'opposition, veut constituer une alternative crédible.

La lutte armée n'a rien donné dans le passé; il est inutile voire dangereux d'en rêver aujourd'hui. Le cas du Togo est spécial.

"Les hommes de Dieu" doivent pousser à la réconciliation par le dialogue et prier abondamment au lieu de jeter de l'huile sur le feu. À cet égard on doit saluer l'initiative de la Conférence des Évêques du Togo d'inviter les fidèles à des journées de prière et de jeûne pour la réussite du dialogue.

La limitation des mandats doit être acceptée comme remède aux tentations de prise de pouvoir par les voies anticonstitutionnelles. Le

pouvoir doit le comprendre et accepter d'en discuter loyalement les modalités. Une nouvelle chance nous est donnée par le dialogue qui s'ouvre. Tout le reste est littérature et poursuite du vent.■



Récépissé
N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
PETCHEZI P. D. Fabrice

Comité de Rédaction
PETCHEZI Fabrice
Alain TCHEDRE
Prosper AWIH
Dick MESSAN (Stagiaire)

Correcteur
S. Didier
Infographie
JPB
Adresse
Route du Contournement
CEDEAO, Agoè Démakpoè, non
loin des rails
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 42 83 46
13 BP 152 Lomé-TOGO
Imprimerie
La Colombe
Tirage
1000 exemplaires



Conducteurs de Taxi et de Taxi - moto,
PAYEZ facilement l'IRTR
à partir de votre mobile



***145*6*5*2#**



Saisissez le numéro d'immatriculation de l'engin

*(Exemple : TG **** BG)*

**Vous recevez la notification d'imposition
précisant le montant à payer**

Confirmez le paiement

**Saisissez votre code secret de compte TMoney
pour valider la transaction**

*Vous recevez enfin un message de validation ou de l'invalidation de
l'opération.*

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg